

Conditions générales de vente

1. Acceptation de nos conditions : Nos conditions générales et particulières de vente sont réputées être irrévocablement admises par notre client. Akeliu se réserve la possibilité de modifier les présentes conditions générales de vente, qui seront, le cas échéant, portées à la connaissance du client et seront applicables aux seules ventes réalisées postérieurement à la modification. Toutes les opérations de vente intervenant entre Akeliu et le client sont donc soumises à nos conditions ci-après. Les conditions générales d'achat du client ne nous engagent que pour autant qu'elles aient été acceptées expressément par écrit par Akeliu. Nos conditions sont complétées par le Code du Commerce. Par conséquent, toute évolution législative vient en complément de nos conditions générales, si rien n'est prévu.

2. Commande et prix : Les commandes sont fermes et définitives pour le client dès leur première émission et validation par nos services. Les prix sont modifiables à tout moment et sans préavis. Les frais de port et taxes sont à la charge du client. Les commandes sont acceptées, sous réserve des hausses de prix qui nous sont imposées par nos propres fournisseurs et des circonstances indépendantes de notre volonté qui rendraient ultérieurement impossible ou plus onéreuse la livraison.

3. Contrat de Maintenance Infogérance : Dans le cadre de ce contrat, toute installation de matériel informatique fourni par nos soins est prise en charge (hors formations et paramétrages GED).

Dans le cas d'un déménagement, nous nous chargeons de la réinstallation du matériel sur le nouveau site hors frais liés au transport du ou des équipements (frais assurés par le client).

4. Réclamations : Toute réclamation concernant les marchandises fournies doit être faite par écrit et nous parvenir par fax ou par lettre recommandée dans les 2 jours de leur réception, en se référant aux numéros et date de la facture d'achat (ou à défaut de la note d'envoi), au numéro client, à la référence et la quantité de produit et en exposant les motifs de la demande. Tout retour de marchandise doit être validé au préalable par nos services et retournée en état neuf. En tout état de cause, les retours acceptés par Akeliu feront l'objet d'un avoir ou d'un remboursement (sous réserve d'accord de notre part) au prix initialement payé par le client, hors frais. Toute réclamation concernant nos factures doit être portée à notre connaissance par lettre recommandée dans les 10 jours de leur réception. A défaut, elles seront considérées comme acceptées sans aucune réserve.

5. Garantie : Les garanties constructeurs s'appliquent sur les marchandises fournies et n'engagent que celui-ci, et à défaut, rentrent en jeu les garanties légales, articles 1641 à 1649 du Code Civil. Nous ne sommes tenus à aucune indemnisation envers l'utilisateur ou envers les tiers pour les conséquences de l'usage des marchandises, qu'il s'agisse de dommages directs ou indirects, d'accidents aux personnes, de dommages à des biens distincts de notre matériel de pertes de bénéfice ou de manque à gagner, de dommages provenant ou à provenir d'une détérioration ou de pertes des données enregistrées par l'utilisateur. Le présent article constitue la seule et unique garantie accordée par Akeliu, à l'exclusion de toute autre garantie et notamment toute garantie concernant la qualité de la prestation fournie par le matériel ou son adéquation avec les objectifs ou l'usage que lui a assignés le client ou le client final. Le client, ayant pris connaissance des caractéristiques techniques des produits, a sous sa propre responsabilité, et en fonction de ses besoins tels qu'il les a déterminés, porté son choix sur les produits faisant l'objet de sa commande. Le client reconnaît et s'engage à respecter les notices et manuels d'utilisation des matériels et les utiliser selon l'usage qui leur est destiné, sans modifications susceptibles d'en altérer la conformité ou la sécurité. Le client s'engage à former son personnel ou l'utilisateur final sur les risques d'utilisation des matériels fournis par Akeliu.

6. Limitation de responsabilité : Si notre responsabilité était retenue à la suite de l'inexécution ou de la mauvaise exécution de notre contrat, le total des indemnités ne pourrait, de convention expresse, dépasser un montant égal au prix de la marchandise qui est à l'origine du dommage. Le client reconnaît être informé qu'il se doit d'assurer des sauvegardes sur un support externe ou mobile. Le client doit avoir en permanence, au moins un exemplaire à jour, de ses sauvegardes à l'extérieur de son entreprise ou sur un autre site distant et les contrôler quotidiennement.

7. Propriété : Les produits vendus contiennent fréquemment des logiciels qui sont et demeurent la propriété exclusive du fabricant ou de son donneur de licence. Aucun transfert de propriété ne peut donc être réalisé sur les logiciels. Seule une licence d'utilisation est accordée. L'utilisateur ne pourra, sous quelque forme que ce soit, les céder, les concéder, les mettre en gage, les communiquer ou les prêter à titre onéreux ou gratuit, ni les reproduire sauf à des fins de sauvegarde. Il

maintiendra en bon état, les mentions de propriété portées sur les programmes et le manuel d'emploi et veillera au respect de la confidentialité des logiciels. Le client s'interdira de modifier de quelque façon que ce soit nos marchandises.

8. Réserve de propriété : Nonobstant le transfert de risque, nous conserverons la pleine propriété des marchandises jusqu'à paiement complet du prix des taxes et des accessoires. Le client s'engage à nous avertir immédiatement et ce sous peine de dommages et intérêts de toute saisie qui serait pratiquée par un tiers. Le client s'engage à nous permettre de reprendre possession de nos marchandises sans avis préalable, à nous autoriser à pénétrer dans les locaux et à supporter tous les frais de l'enlèvement de nos marchandises. Le nom du tiers acquéreur devra nous être communiqué par courrier recommandé. En cas de non-paiement, à l'échéance, intégral ou partiel, Akeliu pourra, sans mise en demeure préalable, reprendre les dits produits et les accessoires. Toutes sommes déjà versées par le client resteront acquises à Akeliu à titre de dommages et intérêts.

9. Conditions et défaut de paiement : Toutes nos factures sont payables au siège social de l'entreprise ou à défaut de l'adresse de l'agence qui les a émises, au comptant, nettes et sans escompte, mention étant faite pour les redevables de la T.V.A. que seule la taxe correspondant au prix effectivement payé ouvre droit à une déduction. Le retard de paiement à l'échéance entraînera des intérêts de retard au taux indiqué sur la facture ainsi que des frais de recouvrement d'un montant forfaitaire de 40 €. Le défaut de paiement d'une facture à son échéance, toute demande de sursis de paiement ou tout fait pouvant impliquer l'insolvabilité du client, entraînent la déchéance du terme accordé pour le paiement de tout matériel livré ou en cours de fabrication, rendant ce paiement immédiatement exigible et nous confèrent le droit de résilier les marchés en cours sans autres formalités qu'une notification par lettre recommandée et sans que cela puisse donner lieu pour notre client au moindre dédommagement.

10. Solidarité : Si la facture, à la demande du donneur d'ordre, est établie au nom d'un tiers, le donneur d'ordre et le tiers sont solidairement responsables pour le paiement de celle-ci et l'exécution des autres engagements résultant des conditions générales et particulières de vente.

11. Utilisation dans un environnement à risque : Le client s'engage à respecter ces restrictions émises par les fabricants. Le client s'engage à indemniser Akeliu de tout dommage, coût ou responsabilité qu'il pourrait subir en cas de pareille utilisation en violation de la présente clause et des réserves émises par les fabricants à cet égard.

12. Attribution exclusive de compétence : Tout litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la rupture du contrat, sera soumis au droit français. En cas de contestation pour quelque cause que ce soit, la seule juridiction reconnue et acceptée de part et d'autre est celle du Tribunal de Commerce de Nantes, nonobstant toute demande incidente ou en garantie ou en cas de pluralité de défendeurs. Cette clause d'attribution de compétence s'appliquera même en cas de référé. Akeliu dispose néanmoins de la faculté de saisir toute juridiction compétente, en particulier celle du siège social du client ou celle du lieu de situation des produits livrés.

13. Traitements des données personnelles : Les données personnelles que vous transmettez à Akeliu sont utilisées par celui-ci dans le but d'accomplir au mieux son métier de distributeur et les activités associées. Vous pouvez vous y opposer à tout moment, consulter les données personnelles vous concernant chez Akeliu et demander une correction, modification ou suppression. Conformément à la loi N°78-17 du 06 janvier 1978 récemment modifiée par la loi N°2004-801 du 06 août 2004. Contact : M. Michel GUILLOUX par courriel à michel@akeliu.fr ou par téléphone au 02 40 630 710.

14. Sécurité et confidentialité des données : Akeliu s'engage à prendre toutes précautions utiles afin de préserver la sécurité, la confidentialité des informations et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des personnes non expressément autorisées.